

Résumé pour les citoyens

Initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes

QUEL EST L'ENJEU?

- Malgré tout ce que font l'UE et ses États membres, les perspectives d'emploi des jeunes Européens restent sombres. Un jeune de moins de 25 ans sur cinq n'arrive pas à trouver du travail. 7,5 millions de personnes entre 15 et 24 ans sont sans emploi et ne suivent ni études, ni formation.
- Face à cette situation, la Commission européenne propose une initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes, en partenariat avec tous les pays de l'UE.

QUELLE EST LA FINALITE DE CETTE INITIATIVE?

- Aider les jeunes sans emploi qui ont arrêté leurs études ou leur formation sans obtenir de diplôme d'études secondaires supérieures à reprendre des études ou à suivre une formation professionnelle, afin de les doter des compétences nécessaires pour obtenir un emploi.
- Donner une première expérience professionnelle aux jeunes diplômés qui ne trouvent pas de travail.

POURQUOI L'UE DOIT-ELLE INTERVENIR?

- L'UE peut proposer à la fois un financement et un appui politique afin d'aider les pouvoirs publics nationaux à proposer des emplois et à ouvrir des perspectives aux jeunes.

QU'EST-CE QUI VA CHANGER EXACTEMENT?

- Un partenariat associant la Commission, les pouvoirs publics nationaux, les partenaires sociaux et la société civile, soutenu par des financements européens mieux ciblés, peut aider les jeunes à trouver du travail.
- Au moins 5 000 jeunes bénéficieront de l'initiative «Ton premier emploi EURES», qui les aidera à trouver un emploi dans un autre pays de l'UE.
- Les États membres mettront en place des systèmes garantissant que les jeunes travaillent ou suivent des études ou une formation dans un délai de quatre mois à compter de la fin de leur scolarité.
- La Commission présentera un cadre de qualité relatif aux stages, afin d'améliorer l'information sur les possibilités offertes dans toute l'UE, sur les moyens d'obtenir un stage et sur les conditions proposées aux stagiaires.